

Rc Lausanne

DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AUX DROITS DE L'HOMME

Une fois n'est pas coutume, nous publions le compte rendu d'une conférence donnée dans un club suisse, le Rc Lausanne. Il faut dire que l'orateur invité était maître Patrick Henry, ancien bâtonnier du barreau de Liège (2007-09), ancien président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique (2013-16) et vice-président de l'association Avocats Sans Frontières depuis 2016.

Nous embarquons avec notre orateur dans un récit épique, imagé, plein de références surprenantes, et destiné à nous emmener vers trois grandes questions de notre temps : comment réagir vis-à-vis de l'intelligence artificielle ? Comment contrôler les algorithmes avant qu'ils nous contrôlent ? Cette évolution signifie-t-elle la mort des droits humains ?

L'histoire commence il y a six ou sept millions d'années, alors que la mer Rouge a envahi la vallée du Rift et que les primates qui y vivaient n'avaient qu'un choix : se redresser ou mourir. Debout dans la mangrove, ceux qui marchaient sur deux pattes survécurent. Deux millions d'années plus tard, quand la mer céda la place au désert, les bipèdes étaient toujours là. C'est le début d'une prodigieuse aventure, la nôtre... On perçoit vite le talent de conteur de l'orateur : ce qu'il veut dire, c'est que tout changement de notre environnement induit un choc évolutif, avec d'un côté des gagnants qui profitent de ce changement et de l'autre des perdants qui se laissent engoutir.

On n'arrête pas la mer, même avec des digues. On n'arrête pas non plus le progrès. L'intelligence artificielle est là, et nous ne pourrions pas l'arrêter. Mais nous pouvons nous poser quelques bonnes questions à son propos, comme par exemple : dans ce contexte, les avocats se laissent-ils engoutir ou sont-ils de ceux qui s'engouffrent dans la brèche, comme les fondateurs de ces sites internet du droit 'automatique' tels que Rapid Sollicitors, Legalstart ou Demanderjustice.com ?

Aujourd'hui, le droit est devenu complexe et, par conséquent, les avocats sont chers. Seuls les très riches, qui peuvent se payer les services personnalisés de grands avocats, gagneront toujours

leurs procès. Est-ce la société que nous voulons ? L'intelligence artificielle (IA) peut-elle être l'outil qui permettrait aux avocats de rendre des services de qualité à un prix abordable et proportionné ? Oui, dit notre orateur : en automatisant certaines recherches, en identifiant les faiblesses d'une position ou en prédisant l'issue probable d'un litige, l'IA peut être utile. Il y voit donc une chance.

Mais aussi un péril : l'IA repose sur des algorithmes. Or, un algorithme n'est pas neutre. Il peut appartenir à des puissants qui veulent en faire un vecteur de domination, comme Cambridge Analytica, par exemple. Un de nos grands enjeux sociétaux réside dans le contrôle des algorithmes. Et de citer Stephen Hawking, qui avertissait déjà en disant que réussir à créer une intelligence artificielle serait un grand événement dans l'histoire de l'homme, mais que ce pourrait aussi être le dernier...

Les nouveaux acteurs de l'économie imposent de nouveaux modèles, basés sur la maîtrise des algorithmes : Uber pour le transport, Airbnb pour la location de logements de vacances, Amazon en matière de vente à distance. La tendance touche aussi les avocats, avec l'apparition des Legaltechs. Ce sont des prestataires de services indépendants des Ordres d'avocats et donc affranchis de toute déontologie. Un danger en soi, insiste notre orateur. Il s'agit dès lors pour les avocats de ne pas leur abandonner le marché.

Faudra-t-il attendre une nouvelle génération de juristes pour que nos cabinets arrivent à relever ce défi ? Les milléniaux ou 'génération Y' (nés entre le début des années 80 et la fin des années 90) sont différents de nous : ils sont plus coopératifs, plus mobiles, plus impatients, plus innovants, plus disruptifs. Il faut leur faire confiance et les intégrer dans nos structures, car ceux qui parviendront à jeter des ponts entre les générations (de façon à combiner leurs qualités et leurs compétences respectives) gagneront.

Pourrions-nous nous inspirer de la Charte des droits fondamentaux pour créer un Règlement général sur l'IA ? Pas sûr : la vieille Europe est certainement au centre des avancées dans les domaines de la démocratie et des droits humains, mais ces progrès sont loin d'être reconnus ou même partagés partout ailleurs sur la Terre. Ainsi, pour de très nombreux chefs d'États, en Afrique comme en Asie, les droits humains ne sont en aucun cas des valeurs universelles. Ce sont plutôt des préceptes occidentaux capitalistes, voire colonialistes, que nous ne promovons que pour asseoir notre domination sur le monde. Les Orientaux ne voient pas les choses comme nous :



ils pensent qu'ils ne s'appartiennent pas entièrement, qu'ils font partie d'une famille, d'un clan, d'une nation. Et que ces intérêts supérieurs les dépassent, dans le sens qu'ils sont au-dessus des intérêts personnels.

Alors, la question se pose : ne faut-il pas opposer à nos sacro-saintes libertés individuelles européennes un principe de responsabilité collective, par exemple en matière d'environnement ? Ne faut-il pas opposer au principe de l'ultralibéralisme une nécessaire mesure de solidarité ? Poser la question, c'est y répondre. Les Orientaux ont raison, sur ce coup. Cela dit, nous ne pouvons pas accepter que les droits humains soient réservés aux Blancs, mâles et chrétiens. Ils s'adressent à tout le monde, et si nous voulons sauver notre société, il faut s'y accrocher. Ils représentent une avancée considérable, une première dans l'histoire de l'humanité. Il va falloir lutter pour préserver cet héritage, l'un des plus beaux du 20^{ème} siècle.

Les milléniaux sont aujourd'hui dans la rue, prêts à agir. Patrick Henry est convaincu qu'ils sont notre chance. Et qu'il va s'agir de les comprendre et de les aider pour qu'ils sauvent, eux, nos valeurs fondamentales. Il faudra bâtir des ponts entre les générations pour joindre les forces de l'une et de l'autre. Et maître Henry de terminer par un mot qui conclut toutes ses interventions, paraît-il : luttons.

SOURCE : LAUSANNE.ROTARY1990.CH